

MODIFICATIONS À L'ARRÊTÉ DE ZONAGE D'EDMUNDSTON (ZONE 1)

EVEQUE CATHOLIQUE ROMAIN D'EDM, RUE VICTORIA

La Secrétaire adjointe procède à la 3^e lecture par titre de l'Arrêté No. 67.Z1.112 et la proposition suivante est apportée :

- 2007- 131 M. Don Moreau propose que l'Arrêté municipal No. 67.Z1.112 concernant la modification de zonage pour l'agrandissement du cimetière sur la rue Victoria, soit adopté.**
Appuyée de Charles Fournier. **Adoptée.**

DOSSIERS MUNICIPAUX : URBANISME

NOUVEL ARRÊTÉ DE ZONAGE ET RÉVISION DU PLAN MUNICIPAL

- 2007- 132 M. Charles Fournier propose que le Conseil municipal considère la révision du Plan municipal d'Edmundston afin de permettre de faire la consolidation des changements apportés dans le cadre de l'adoption d'un nouvel Arrêté de Zonage.**

IL EST RÉSOLU QUE le nouveau document soit présenté au public le 3 décembre 2007 en la salle du Conseil d'Edmundston à compter de 20h00 et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions ou commentaires aux projets proposés pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du Secrétaire municipal.

Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée.

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique – 19 novembre 2007 à 20h00
- Novembre – mois du diabète

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucun commentaire n'est apporté

Ajournement de la réunion proposé par Réal Morneault à 20h06.